

Le 18 mars 2020

Plan de soutien en faveur des entreprises régionales impactées par le Covid-19 Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France, « La Région est en première ligne pour aider les entreprises et les indépendants à affronter la crise »

Hier, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France, a annoncé la contribution des 18 Présidents de Régions, au Fonds national de Solidarité de l'Etat, à hauteur de 250 millions d'euros. Ce matin, les équipes de la Région Sud réunissaient une cinquantaine d'acteurs économiques, partenaires et collectivités du territoire afin de travailler sur les critères de mise en œuvre de l'aide qui sera déployée auprès des entreprises impactées par le COVID-19.

« Avec les Présidents de Région nous annonçons hier une contribution de 250 millions d'euros dans le Fonds national de Solidarité de l'Etat. Cette enveloppe sera distribuée en deux temps, tout d'abord une première aide d'urgence de 1 500 euros pour toutes les TPE, puis un soutien financier supplémentaire, sur lequel nous travaillons étroitement avec le Ministère de l'économie et des finances, et dont les critères d'attribution seront déterminés dans les jours qui arrivent.

En tant que collectivité cheffe de file du développement économique, notre objectif est avant tout d'aider toutes les entreprises à passer le cap de cette crise sanitaire inédite. C'est pourquoi il est essentiel, que l'Etat et les Régions mènent ensemble ce grand Plan National de solidarité urgent et indispensable.

Nous avons d'ailleurs réuni ce matin le monde économique avec mon Président de la Commission économie, industrie, nouvelles technologies et numérique, Bernard KLEYNHOFF, afin de faire état de l'ensemble des moyens déployés et de coordonner nos initiatives dans un objectif de simplification et d'efficacité.

Dans cette période historiquement difficile, nos entreprises ont besoin de transparence, de simplicité et de soutien.

Sur les 250 millions, mobilisés par les 18 Régions de France à ce Fonds, la Région Sud mobilisera donc 18 millions d'euros, conformément au mode de calcul national dont nous avons convenu.

Mais pour faire face aux attentes et aux besoins des chefs d'entreprises, nous avons également pris l'initiative de travailler sur des outils complémentaires propres à la Région Sud.

Ces outils s'adresseront en particulier aux secteurs économiques ou associatifs qui ne sont pas pris en compte dans le Fonds national de solidarité. Nous en préciserons très bientôt les modalités, les montants, mais surtout les critères et les procédures pour y accéder.

Le Président de la République nous a annoncé que nous étions en guerre. Aux côtés de l'Etat, la Région est en première ligne pour mener le combat et elle y engagera toutes ses forces » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Merci de contacter le numéro vert de la Région Sud : 0 805 805 145